

Judo-Club de Périgueux - Section AïKIDO. Saison 2018/2019

Pour l'adhésion, SVP remplir totalement cette fiche, et joignez-y :

UN CERTIFICAT MEDICAL et les REGLEMENTS dûment SIGNES

DEMANDE DE LICENCE FFAAA : RENOUELEMENT NOUVELLE

N° de licence :

Nom : Prénoms :

Rue : Code postal : Ville :

Tél : 05/..... Portable : 06/.....

e-mail :@

Date de naissance : à

Profession :

LICENCE ET COTISATION CLUB (annuel)

		Licence Aïkido	Cotisation club
<input type="checkbox"/>	Adultes	37 €	99 €
<input type="checkbox"/>	Jeunes 13-18 ans + étudiants	37 €	79 €
<input type="checkbox"/>	Enfants 9-13 ans nés après le 01/09/2005	25 €	65 €

Un Chèque global à l'inscription : Licence + cotisation, établi à l'ordre de :

« Judo –Club de Périgueux - Section Aïkido »

Ou deux chèques datés de la date du jour de leur établissement représentant chacun la moitié de la cotisation (Le second sera présenté à l'encaissement le 31 janvier)

PASSEPORT : (facultatif)

Demander un imprimé de demande de passeport, auprès du Secrétaire ou du Trésorier

Fournir une photo avec nom et adresse au verso + chèque à l'ordre de :

« Ligue d'Aquitaine d'Aïkido »

Adulte/enfant : 11 €

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE AXA (facultative)

Oui

Non

Attention, vous devrez adresser le volet jaune de la demande de licence avec le chèque à : FFAAA, 11 rue Jules Vallès, 75011 Paris (le montant est indiqué sur l'imprimé de demande de licence FFAAA). L'assurance ne démarre qu'à l'encaissement par la FFAAA de votre chèque.

J'autorise la section aikido du JC Périgueux à utiliser mon image pour la promotion du club

À Périgueux, le :

Signature :

TEXTE DU SERMENT D'ADHESION AU CLUB

(A lire attentivement)

Je soussigné, m'engage sur l'honneur :

- A respecter strictement le règlement intérieur du Judo-Club de Périgueux – Arts Martiaux
- A ne rien FAIRE ou DIRE qui soit susceptible de porter atteinte à la réputation ou à l'honneur du Judo-Club de Périgueux – Arts Martiaux, de ses enseignants et des autres pratiquants du club.
- A ne pas divulguer en dehors du dojo les enseignements qui m'auront été transmis et ne jamais utiliser mes connaissances à des fins immorales ou injustes.
- A aider les enseignants et les institutions du Judo-Club de Périgueux – Arts Martiaux, à maintenir les traditions, à développer l'enseignement et la pratique des Arts Martiaux dans l'esprit le plus élevé.

En prenant son inscription, le pratiquant d'Aïkido s'engage à partager un certain nombre de valeurs morales dont le dénominateur commun est le RESPECT :

- RESPECT *du lieu de la pratique (le dojo)*
- RESPECT *de soi-même (propreté, attitude, soin du matériel...)*
- RESPECT *du partenaire et plus généralement de l'autre et des autres.*
- RESPECT *des Maîtres et des professeurs.*
- RESPECT *des Anciens*
- RESPECT *de l'Etiquette*

Tout manquement à ce Code Moral pourra faire l'objet de sanctions allant de la simple observation à l'exclusion pure et simple selon l'importance de la faute.

À Périgueux, le :

Signature :

AUTORISATION DES PARENTS OU TUTEURS

Je soussigné, M. ou Mme : Nom.....Prénom :.....

Autorise mon fil, ma fille : Nom.....Prénom :

A pratiquer l'Aïkido.

J'autorise la section aikido du JC Périgueux à utiliser l'image de mon fils ou de ma fille pour la promotion du club.

À Périgueux, le :

Signature :